



Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'Ain – vendredi 3 juin 2016

Présents : DASEN (seulement l'après-midi), secrétaire Général de la DSDEN, conseiller de prévention départemental, assistante sociale des personnels, 3 élus FSU, 2 UNSA et 2 FO.

La séance doit se dérouler de 10h30 à 12h00, puis de 14h à 16h30. Le secrétaire général annonce que le DASEN ne sera présent qu'à 14h30 (réunion au Rectorat le matin), ainsi que le médecin de prévention, retenu pour une urgence. En raison de l'absence du DASEN le matin, l'ordre du jour se retrouve modifié, les points 4 et 7 sont reportés à l'après-midi. **La FSU déplore que le temps d'évocation des conclusions des visites d'établissement soit trop restreint lors des CHSCT, même si le sujet a été traité en GT préparatoire. Elle demande aussi que le point 9 soit traité lors de la séance d'octobre.**

Déclaration liminaire de FO : loi travail et médecine de prévention (recrutement de médecins).

Déclaration liminaire de l'UNSA : Rémunérations (PPCR et ISAE 1^{er} degré), médecine de prévention, registres (manque de suivi), inspection (fin de carrière), alerte sociale, documents de préventions, GT sur les Ressources Humaines, demande que le CHSCT soit présent régulièrement sur le terrain, que des AED soient recrutés en collège pour accompagner la réforme. Se félicite de la transformation de l'EREA (école inclusive) mais demande que les professionnels soient formés.

Déclaration FSU (sur le site FSU01) : réforme du collège, fonctionnement du CHSCTD01.

Ordre du jour initialement prévu :

1. Approbation PV du 7 mars 2016
2. Suivi des mesures préconisées lors des CHSCT précédents
3. Signalements des fiches Santé et Sécurité au travail
4. Bilan de la visite du collège de Montluel
5. Préparation de la visite de l'école de Jassans: organisation de la visite, composition de la délégation et adoption du questionnaire de visite
6. Rapport annuel de l'ISST
7. Choix des visites d'établissement 2016-2017
8. Calendrier prévisionnel des instances, des visites et des formations 2016-2017
9. Suggestions de modifications concernant le questionnaire académique préparatoire aux visites d'établissements
10. Bilan du PAP départemental 2015 (mise en place du DUER, notamment, et du PPMS).
11. Questions diverses

Matin, en l'absence du DASEN

1. Approbation du PV du CHSCTD du 7 mars 2016

Quelques modifications à la demande de FO et de l'UNSA. L'assistante sociale précise l'action "Expression collégiale" à destination des personnels en arrêt depuis plus de 6 mois en vue de leur retour au travail. Elle ajoute que les assistantes sociales se sont à présent mieux approprié le logiciel de saisie des données, lequel au départ semblait trop contraignant pour produire des statistiques les plus proches de la réalité.

2. Suivi des mesures

- **Le 20 juin au matin, aura lieu un Groupe de Travail concernant les conditions de travail dans le Pays de Gex, demandé par les organisations syndicales, à l'initiative de la FSU.**

Le Secrétaire Général demande de faire remonter des propositions.

La FSU demande qu'Eric Perocheau (SNES-FSU) puisse participer au GT en tant qu'expert, car il a largement contribué à la synthèse de l'enquête FSU menée pendant l'hiver.

L'UNSA mentionne la présence de Mme Conreau (principale du collège de Prévessin), élue en CHSCT.

Le Secrétaire Général propose que le document FSU de mars soit transmis à tous les membres concernés.

La FSU se réjouit, avec la tenue de ce GT, de voir aboutir un des travaux de l'année 2015-2016 qu'elle a initié et porté: les conditions de travail des personnels dans le Pays de Gex. Depuis de nombreuses années, la FSU se bat, notamment au sein du « Collectif contre la vie chère », pour améliorer les conditions de vie des fonctionnaires mutés dans le Pays de Gex.

- **La FSU demande que le bilan de l'enquête PE Stagiaires 2015-2016 soit ajouté à l'ordre du jour du CHSCTD « numérique » du 20/06/2016.**
- FO intervient sur les travaux concernant l'aération du labo de physique du lycée Lalande (200000€ à la charge de la région – Crédits accordés mais pas de date de travaux fixée.)
- FO intervient pour demander que les personnels exposés à des produits CMR (Cancérogènes-Mutagènes-Reprotoxiques) puissent bénéficier de "fiches médicales d'exposition".

L'ISST évoque l'article 15-1 du décret 82 453 et les difficultés de sa mise en application, en raison de l'insuffisance de médecins de prévention: il ne suffit pas de remplir une fiche, il est nécessaire d'évaluer l'exposition de chaque agent, et le bilan doit être rédigé par le médecin de prévention. Se pose évidemment la question de sa disponibilité. Il évoque la possibilité que puisse être validée une grille – remplie en amont par l'agent concerné- en présence de l'assistant de prévention de l'établissement. Pour pallier le manque de médecin, le Ministère aurait réfléchi à proposer de recruter des « infirmiers du travail ». L'ISST s'interroge sur le fait qu'il faudra peut-être un jour « faire avec »...

La FSU dénonce encore une fois l'état pitoyable de la médecine de prévention dans l'Education Nationale (1 seul médecin de prévention pour 52 000 agents dans l'académie de Lyon !); celui-ci entraîne des conditions lamentables de suivi médical des personnels, y compris ceux qui ont été exposés à des produits dangereux, comme les CMR, et qui devraient faire l'objet d'un suivi particulier.

- La FSU revient sur les réponses aux avis votés lors du CHSCTD01 du 7 mars. Les réponses du DASEN de l'Ain aux avis 3 (augmentation inquiétante des cas médicaux concernant les enseignants du 2nd degré) et 4 (risques psycho-sociaux générés par la réforme du collège) renvoient à l'enquête QVT académique, qui doit selon lui servir d'indicateur. La FSU précise qu'elle demandait des réponses sur le fond. L'enquête QVT peut effectivement servir à investiguer cette question, mais la FSU s'inquiète : l'enquête n'a été testée pour l'instant que dans deux services du Rectorat de Lyon, DIPE et DEC.

L'ISST, qui a piloté un des groupes de travail académiques, explique que se pose la question d'un démarrage par tranches. Le SG parle de la fin de l'année civile pour l'Ain.

L'ISST pense qu'il reste encore beaucoup de travail pour exploiter cette enquête:

- Constitution d'un groupe pluri-catégoriel qui analyse les résultats sur les secteurs concernés ;

- Création d'un outil permettant les remontées des statistiques ;
- Définir les outils et la méthodologie permettant de les exploiter ;
- Réfléchir sur l'objectivité des informations ;
- S'emparer des résultats pour lancer une alerte précoce, et fixer les seuils d'alerte.

La FSU en convient, mais espère que les choses vont s'accélérer.

- Concernant l'enquête sur le numérique, la FSU rappelle qu'elle a déjà fait parvenir l'ensemble des graphiques aux membres du CHSCT, et qu'elle diffusera le texte d'analyse le 10 juin, par thème, secteur d'activité, corps de métier : les résultats seront présentés lors du CHSCTD01 spécial « numérique » du 20 juin.
- FO intervient sur l'avis n° 5 (réforme du collègue), explique que les enseignants "ne savent toujours pas ce qu'ils vont faire à la rentrée", et demande de prendre comme mesure urgente la suspension de la réforme, génératrice de RPS, qui se fait dans un flou total, y compris concernant l'impact sur les élèves.

La FSU acquiesce, et expose un exemple concret : en 3^{ème} (dernière année du cycle 4), en mathématiques, du fait de l'application précipitée à tous les niveaux des nouveaux programmes, toute progression en 3^{ème} risque d'être totalement incohérente avec les « anciens » programmes de 5^{ème} et 4^{ème}. L'IPR de mathématiques avait promis un cadrage national, mais finalement, il n'en est plus question...

FO précise que la réforme impacte 9 années d'un coup. Pour le cycle 3, la formation ne s'est pas encore occupée des programmes, et le plan de formation ne commence qu'en novembre : un comble, alors que les nouveaux programmes s'appliquent au 1^{er} septembre...

L'UNSA précise que dans certaines matières, « ça se passe très bien », et se félicite par exemple d'une « excellente » formation en technologie avec un outil informatique mis en place par l'IPR pour construire les progressions pédagogiques.

La FSU dénonce l'impossibilité de construire une progression commune de cycle 3 si une école envoie des élèves dans plusieurs collèges, comme c'est le cas à Bourg.

FO précise que les PE devront participer à des concertations dans toutes les disciplines...

- FO, concernant l'avis n° 8 (EREA), n'est pas « optimiste sur l'intégration des enfants qui ont besoin de dispositifs particuliers ».

FO présente la motion des personnels de l'EREA de Bourg et cite le témoignage d'un AED qui démissionne, considérant que ses conditions de travail seront trop dégradées.

La FSU rappelle que le problème de l'EREA est national, et a fait l'objet d'un avis commun FSU, FO au CHSCTM, qui précise que le Ministère n'a pas respecté ses obligations en ne consultant pas le CHSCT.

3. Signalements des fiches SST

FO intervient à propos du lycée de Ferney, et évoque une fiche SST, qu'elle a directement transmise au conseiller de prévention départemental, signée par 90 agents.

La FSU estime qu'il s'agit d'une mauvaise utilisation du registre : il suffisait qu'un ou quelques agents signent la fiche, quitte à appuyer syndicalement cette demande, avec la signature d'une vraie pétition.

L'ISST pense qu'il y a eu un problème de démarche ; dans une logique de prévention, la problématique aurait dû et pu être traitée localement en amont, avant de remonter ainsi.

5. Visite de l'école de Jassans

Elle aura lieu le 28 juin ; envoi du questionnaire préparatoire aux agents le 06/06 - retour du questionnaire le 17 juin.

- L'ISST propose une réécriture du questionnaire ; pas sur le fond, mais sur la forme :
- questions remplacées par affirmations ;
 - rédaction avec formulations neutres ;
 - ajouter possibilité réponse « sans objet » à toutes les questions

La FSU souhaite détailler la question 28, qui serait remplacée par 2 sous-questions :

- 28a *Je me sens en capacité de poursuivre cette activité sur les années à venir.*
- 28b *Je me sens en capacité de poursuivre cette activité jusqu'à ma retraite.*

Après-midi, en présence du DASEN

4. Bilan de la visite du collège de Montluel

Comme il l'avait été demandé par la FSU, le secrétaire du CHSCT (FSU) dresse un bilan de la visite.

L'accueil a été assez positif, et la délégation a observé à Montluel des conditions de travail relativement sereines, avec très peu de problèmes liés aux locaux, à l'exception de quelques dégradations non réparées (vitres cassées, stores hors-service...), principalement en raison d'absences répétées d'agents de service.

La visite avait notamment pour but de s'intéresser aux usages du numérique ; les personnels rencontrés (enseignants, personnels de vie scolaire, et même personnels de direction, interrogés à ce sujet en tant que personnels) ont spontanément évoqué les messages électroniques : surabondance, mésusages... Tous étaient demandeurs de davantage de règles de fonctionnement.

Dans les discussions sont apparus d'autres thèmes :

- **Une grande inquiétude à propos de la réforme du collège. Personnels déboussolés, avec un sentiment de perte de sens de leur métier ; plusieurs envisagent de quitter l'Education Nationale.** Inquiétude aussi pour la gestion des élèves en-dehors du temps de cours : la limite hebdomadaire de 26h va entraîner de nombreuses heures d'étude, difficiles à gérer.
- **La lassitude des enseignants, et leur sentiment d'un charge de travail qui augmente est liée notamment à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers :** explosion du nombre de réunions, parfois le soir, le plus souvent pendant la pause méridienne ; beaucoup de temps passé par tous pour remplir des PPRE, PAS, PAI etc... dont l'efficacité n'est pas toujours démontrée.

Une fois de plus, la délégation a constaté la méconnaissance par les personnels de l'existence des registres réglementaires, et de leur manque d'information concernant leurs droits en matière de prévention et de santé au travail.

Le DASEN concède une « marge de progression » en termes d'information des agents.

Les 8 préconisations élaborées en GT préparatoire sont relues : elles sont adoptées par le CHSCT, tout comme le rapport de visite ; l'ensemble sera envoyé au chef d'établissement.

Préconisations

Entamer, en lien avec la collectivité propriétaire, et en consultant les personnels concernés, une réflexion sur l'attribution de certains lieux (local infirmerie, local reprographie pour les personnels, salle des personnels).

Entamer une réflexion, avec les personnels, et en lien avec la collectivité propriétaire, sur l'ergonomie des postes de travail informatiques.

Solliciter auprès du Rectorat une formation d'établissement sur la prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).

Élaborer une charte interne d'utilisation des messages électroniques, en y associant les différentes catégories de personnels concernés.

Entamer une réflexion collective sur le travail lié à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Démarrer, d'ici à la fin de l'année civile 2016, la rédaction du DUER, en y associant tous les personnels, comme le préconisent les « *Orientations stratégiques ministérielles 2015-2016* ».

Insérer, dans le livret de rentrée remis aux personnels, la plaquette d'information présentant les dispositifs de santé et de sécurité des personnels, disponible sur le site académique.

Organiser une sensibilisation des personnels aux questions de Santé et Sécurité au travail, sous la forme d'une formation d'établissement, en collaboration avec le conseiller de prévention académique, le conseiller de prévention départemental et/ou l'inspecteur SST.

Avis n° 1 déposé par l'UNSA (adopté à l'unanimité):

Le CHSCTD constate que les services de vie scolaire des établissements vont être impactés par les modifications induites par la réforme du collège car ils vont devoir accueillir plus d'élèves à certaines heures de la journée. Il alerte donc sur la nécessité d'augmenter la dotation d'AED dans les établissements et d'étoffer les équipes à la prochaine rentrée.

Le DASEN signale qu'il va réunir les principaux pour réfléchir à la prise en charge des élèves.

6. Rapport annuel de l'ISST

L'ISST, M. Bousquet, présente son rapport annuel.

Précisions concernant les inspections effectuées par l'ISST :

- 1er degré: visite d'école si arrivée d'un nouvel assistant de prévention.
- 2nd degré: visite d'établissement si arrivée d'un nouveau gestionnaire.
- Visite de tout établissement si usage de moteurs thermiques.

L'ISST a dressé, sur la base de ses inspections, un classement des principaux retards et problèmes rencontrés, et des situations à améliorer en priorité :

- 1. Absences de relevés d'atmosphères ;**
- 2. Absences de contrôles techniques des aires de jeux (problèmes de communication entre écoles et mairies) ;**
- 3. Absences des plans de préventions associés au DUER ;**
- 4. Utilisations d'Equipements de Protection Individuels (EPI) sur les postes de travail ;**
- 5. Carences dans les contrôles des installations sportives ;**

6. **Problèmes dans le stockage des produits dangereux, y compris en-dehors des ateliers et plateaux techniques ;**
7. **Absences de fiches de sécurité sur les machines ;**
8. **Carences dans les contrôles des installations de gaz ;**
9. **Absence de suivi de la formation des personnels en Santé, Sécurité au Travail** (Par exemple, lacunes dans la formation des directeurs d'école quant à leurs responsabilités) ;
10. **Problèmes d'exposition aux CMR : suivi insuffisant des risques.**

Il évoque en particulier la question des DUER, « trop consacrés aux espaces professionnels », « présents dans certains EPLE, traitant des plateaux techniques, mais non étendus à l'ensemble de l'établissement ».

Avis n° 2 déposé par l'UNSA (adopté à l'unanimité):

Le CHSCTD demande à ce que se mette en place un plan de formation aux 1^{ers} secours pour l'ensemble des personnels de l'Education nationale du département de l'Ain sur leur temps de service.

Le SG signale qu'une telle formation a eu lieu la semaine précédente à la DSDEN01 pour des personnels volontaires (9 personnes sont venues à cette formation).

Le conseiller de prévention ajoute le besoin de formation au défibrillateur.

L'ISST précise que les formations de secouristes s'adressent aux personnels en liaison avec les dangers. Il ajoute que réglementairement (article 14 du décret), sur chaque plateau technique, au moins une personne doit être formée.

7. Choix des visites d'établissements pour 2016-2017

Le SG rappelle que l'école de Montagnat a été choisie lors du CHSCT du 7 mars 2016.

La FSU adhère au choix de visiter deux écoles et un collège en 2016-2017 (Choix dicté par le déficit de visites d'écoles les années précédentes, par rapport aux établissements du second degré). **Elle propose la visite du collège de Pont de Vaux** ; cette situation a déjà été évoquée maintes fois en CDEN : les locaux sont très anciens (une partie date du 17^{ème} siècle), et de moins en moins adaptés au nombre d'élèves, qui augmente. Une fermeture administrative est d'ailleurs prévue fin juin, pour des travaux ; malheureusement, il ne s'agit, une fois encore, que de travaux d'urgence, et les conditions de travail risquent de continuer à être mauvaises, pour les personnels comme pour les élèves.

Deux thèmes sont envisagés : condition de travail en EPS et nuisances sonores.

Finalement, **le choix du collège de Pont-de-Vaux est acté, et c'est le thème « conditions de travail en EPS » qui est retenu (en lien avec les problèmes sonores)**. Une modification du questionnaire est à envisager, en fonction de la focale « SON »

Pour la 2^{ème} école, la FSU propose l'école de Collonges, dans le sud du Pays de Gex, remarquable en raison d'un fort turnover et de nombreux temps partiels.

Le DASEN décide d'ajourner le choix de cette 2^{ème} école, et propose d'y revenir au prochain CHSCT.

8. Calendrier 2016-2017

La FSU revient sur sa demande, formulée dans la déclaration préalable : il est apparu clairement cette année que 3 séances suffisaient difficilement à traiter l'ensemble des points mis à l'ordre du jour, et la FSU souhaite, après réflexion, davantage de réunions annuelles du CHSCT, afin de traiter les sujets dans de meilleures conditions.

Le DASEN ne souhaite pas pour l'instant une augmentation du nombre de séances « ordinaires » ; mais il n'exclut pas la tenue de séances « extraordinaires », sur une thématique, comme il l'a accepté cette année sur les usages du numérique.

Le calendrier est présenté par le SG:

- GT préparatoire: rentrée de Toussaint
- CHSCTD01 : début décembre
- Visite le 8 décembre (école de Montagnat)
- GT préparatoire: début février
- CHSCTD01 : mi-février
- Visite : fin mars (collège de Pont de Vaux)
- GT préparatoire: 2ème quinzaine de mai
- CHSCTD01 : début juin
- Visite : mi-juin (2^{ème} école, choisie lors du CHSCT de décembre)

10. Bilan du PAP

Un document est distribué par le conseiller de prévention.

Il présente aussi une enquête concernant les registres.

Il précise que si le PPMS est validé par un exercice, la mise en œuvre des autres registres est uniquement déclarative. Concernant les PPMS, la qualité est très inégale.

Sur le DUER, à nouveau, le bilan montre que dans les écoles, les choses avancent, mais le processus évolue peu dans les établissements du second degré : très peu de DUER sont existants.

La séance est levée à 16h30.

Les élus FSU en CHSCT de l'Ain :

- Nicolas JAMBON (SNES-FSU), secrétaire du CHSCTD01
- Philippe MALLET (SNES-FSU)
- Marie-Brigitte TRUTT (SNES-FSU)

